

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 25 Novembre 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-cinq Novembre, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 Novembre 2021

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 16 Votants : 22

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Thierry MONNEREAU, Jocelyne BRETOME, Michel MANDRET, Véronique MAFFREY, Didier FERRE, Jean-Luc PINGUET, Ludmila HEURION, Marie-Laure BOSSARD, Laëtitia GOARDET, Nicole MARANDEL, Mickaël MICHON Annemieke SCHEENAERTS, Jérôme DA SILVA, Jean-Luc HOTTOT, Carole GUERMEUR,

Etaient absents excusés : Maryse SOUDAIN (Pouvoir donné à Fabrice CHABOT), Jean-Michel GAZEAU (Pouvoir donné à Annemieke SCHEENAERTS), Christophe PEIGNEY (Pouvoir donné à Thierry MONNEREAU), Jocelyne GROLLIER (Pouvoir donné à Marie-Laure BOSSARD), Aurélie RUNIGO (Pouvoir donné à Carole GUERMEUR), Sonia TEILLET (Pouvoir donné à Michel MANDRET)

Était absent : Yohan EVENO

Secrétaire de séance : Annemieke SCHEENAERTS

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 Octobre 2021

- |  |                     |
|--|---------------------|
| 1 - Elaboration du PLUi : Présentation du diagnostic territorial et des enjeux   |                     |
| 2 – Service Enfance/Jeunesse : créances irrécouvrables et dossier de surendettement .....  | <i>Délibération</i> |
| 3 – Utilisation des salles par les associations : proposition de nouvelles modalités .....   | <i>Délibération</i> |
| 3 – Enquête publique pour le demande d'autorisation environnementale formulée par la SAS Merceron Carrières Exploitation de Vairé : Avis ..... | <i>Délibération</i> |
| 4 – Déclarations d'Intention d'Aliéner   |                     |
| 5 – Questions diverses   |                     |

**1 – PLUi : présentation du diagnostic territorial**

Madame Duquesnoy du bureau d'étude « Futur Proche » et Mme Corriou des Sables d'Olonne Agglomération sont intervenues afin de présenter le diagnostic de territoire.

Le document de présentation est annexé au présent compte-rendu

**2 – Services enfance/Jeunesse : créances irrécouvrables et dossier de surendettement**

M. le Maire et Mme Sophie Jahan, Directrice des services rappellent que les services sont facturés par la Mairie mais c'est la trésorerie qui est en charge du recouvrement.

Après différentes étapes administratives (relance, saisie sur salaire, saisie sur allocations familiales, saisie vente ...) il arrive parfois que les créances restent irrécouvrables. C'est le cas du dossier présenté au conseil municipal avec une dette de 586,13 €. La trésorerie demande alors au conseil municipal de déclarer cette créance irrécouvrable.

Une seconde situation est soumise à avis du conseil municipal ; il s'agit d'une famille qui présentant de fortes dettes a constitué un dossier de surendettement. Celui-ci ayant été accepté il éteint d'office les créances de la commune pour un montant de 1 466,61 €

Le conseil municipal à l'UNANIMITE valide la demande de la trésorerie de créance irrécouvrable et de surendettement comme présenté.

### 3 – Salles municipales : proposition de mise à disposition gracieuse pour les associations municipales

Monsieur le Maire rappelle que les associations semblent avoir pour la plupart du mal à se relancer. Il expose avoir été sollicité pour la mise à disposition gracieuse de la salle du Pré Neuf afin d'organiser plus facilement des évènements.

Mme Laëticia Goardet interroge sur la mise à disposition de lieux de stockage qui semble être une problématique pour plusieurs associations. M. le Maire rappelle que cette question est régulièrement examinée et que la mairie fait le maximum pour trouver des solutions. Certaines situations devront cependant être discutées à nouveau.

M. Jean-Luc Hottot propose de réfléchir à la création d'une « maison des associations » mais M. le Maire indique que cela ne résoudrait pas la question de lieu de stockage.

M. le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur la mise à disposition gracieuse de la salle du Pré Neuf une fois par an et par association (hors vaisselle).

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'UNANIMITE

### 4 – Enquête publique sur le renouvellement d'autorisation d'exploitation de la carrière MERCERON SAS de Vairé : avis

Monsieur le Maire indique qu'une enquête publique est en cours concernant le renouvellement d'autorisation d'exploitation et extension de la carrière de Vairé. L'intégralité du dossier ayant été adressé aux élus il est ainsi résumé qu'il s'agit principalement d'ouvrir une nouvelle zone de creusement dans le périmètre existant de la carrière, création d'une zone de boisement sur une partie qui n'est plus exploitée et qui a fait l'objet d'un comblement.

Monsieur le Maire précise qu'il a eu un échange avec le Maire de Vairé et que le conseil municipal a émis un avis favorable. La commission qui a examiné le projet demande que soit portée une attention particulière sur la circulation de camions entre Vairé et l'Île d'Olonne. Ces derniers n'étant pas supposés emprunter cet itinéraire

Mme Carole Guermeur regrette de ne pas avoir eu plus de temps pour consulter le dossier qui est particulièrement dense et complexe

Le conseil municipal à l'UNANIMITE donne un avis favorable au projet tel que présenté et demande que la remarque de la commission soit ainsi portée à connaissance du commissaire enquêteur

## 5 – Mercredis de l'été : proposition de programmation

Monsieur le Maire indique que chaque année la municipalité fait le nécessaire pour présenter une politique culturelle dynamique et variée et plus particulièrement au moment du temps fort de l'été que sont les « mercredis de l'été ». Avec le souhait de faire évoluer la programmation tout en maintenant des soirées attractives et gratuites, il est proposé au conseil municipal d'organiser trois soirées spécifiques pour l'été 2022 les 6 et 27 juillet puis le 24 août autour de groupes qui auront une forte attractivité. Il s'agira comme chaque année de travailler en étroite collaboration avec les associations afin de les faire profiter de ce dynamisme.

Le coût global de ces trois soirées sera couvert par des actions de mécénat.

Après visionnage d'un film présentant les trois groupes, Mme Carle Guermeur s'interroge sur la similitude de prestation faite par les groupes et propose la possibilité d'ouvrir la programmation, à plus de diversité culturelle. M. le Maire indique qu'il ne s'agit là que de trois soirées et que les autres dates font l'objet d'une recherche par la commission pour proposer des animations diverses telles que balade contées, spectacle pour enfant ....

## 6 – D.I.A.

Monsieur le Maire présente les D.I.A. auxquelles il n'a pas donné suite en vertu des délégations accordées par le conseil municipal

- AE 161 : Habitation + Terrain – 6 Rue des Salicaires
  - AO 291 : Bâtiment – 15 Impasse de l'Ileau
  - AK 60 : Habitation + Terrain – 31 Rue Georges Clémenceau
  - AI 153 : Habitation + Terrain – 18 Rue de la vertonne
- 

## 7- Questions diverses

- M. Jean-Luc Hottot : indique à M. le Maire être disponible pour représenter le conseil municipal lors de réunions ou évènements. M. le Maire indique qu'il est en effet primordial de répondre aux différentes invitations et prend note de cette proposition
- Mme Carole Guermeur indique la présence régulière de quelques jeunes qui circulent très rapidement en moto ou scooter rue Georges Clémenceau, situation qui crée quelques crispations chez les riverains
- Mme Véronique Maffrey indique pour Mme Maryse Soudain en charge d CCAS que le goûter des aînés ne pouvant se tenir cette année encore une distribution de colis est prévue aux aînés de 65 ans et plus. Comme l'an dernier chaque conseiller municipal est sollicité pour procéder à cette distribution d'une vingtaine de colis entre le 15 et le 30 décembre prochain
- Mme Véronique Maffrey indique également avoir participé au conseil d'école. Le premier bilan de la classe de l'IME est particulièrement positif que ce soit pour les élèves de l'IME come pour les élèves de l'école des Salines. Toute l'équipe remercie le conseil municipal d'avoir accepté cette intégration au sein des locaux de l'école et du restaurant scolaire
- M. Jean-Luc Hottot rappelle avoir participé à la commission déchets des Sables d'Olonne Agglomération. Il est question de changer les conteneurs d'apport volontaire qui pourraient être remplacés par de nouveaux en bois ou en plastique. M. le Maire confirme préférer une version bois qui s'intègre mieux dans le paysage